



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DES DROITS DE L'HOMME DE LA FORMATION A LA CITOYENNETE
DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
DE LA REPUBLIQUE

JEUX CONCOURS CITOYEN DEFI

**APPEL À CANDIDATURE
À L'ATTENTION DES JEUNES TOGOLAIS**

OBJECTIF

« Le Défi citoyen » s'inscrit dans la logique de susciter l'appropriation par les jeunes du contenu du recueil des droits et devoirs des citoyens contenus dans la constitution togolaise à travers des créations artistiques.

CATEGORIES EN COMPETITION

Le concours est ouvert aux jeunes togolais de 15 à 25 ans, des deux sexes dans chacune des disciplines artistiques suivantes :

- **Capture du réel,**
- **Slam / Poème déclamé,**
- **Sketch / Comédie / One man Show.**

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES ŒUVRES A PRÉSENTER

• CAPTURE DU REEL :

Elle consiste à réaliser à l'aide d'un smartphone, une œuvre visuelle amateur montrant une situation ou un fait en temps réel, d'une durée maximale d'une (1) minute. Cette vidéo devra être réalisée en pleine liberté technique et stylistique mais montrant un fait qui dénonce ou encourage une action entrant en étroite conformité avec les articles inscrits dans le manuel de la citoyenneté. L'œuvre sera réalisée sur support numérique et l'auteur devra accompagner sa vidéo d'un commentaire qui indique l'article de la constitution violé ou promu. Les vidéos doivent obligatoirement être des faits réellement vécus. Tout scénario improvisé ou monté est éliminatoire. Le support ne sera pas pris en compte dans l'évaluation.

• SLAM / POEME DECLAME :

Le postulant rédige un texte poétique qu'il déclame ou qu'il présente sous la forme d'un Slam. L'œuvre audio avec la voix originale du postulant sera réalisée en langue française, ou tout autre langue locale. Elle devra avoir une durée maximale de 2 minutes sous format MP4

affichant la photo du postulant ou l'affiche conçue de l'œuvre en question et le texte intégral déclamé ou slamé en format PDF. L'auteur doit faire une référence explicite du lien entre son texte et le contenu du manuel sur les droits et devoirs des citoyens dans la constitution togolaise.

NB : Les créations en langues (Ewe, Kabiyè, Mina ou Tem) autres que le français devront être accompagnées de leur traduction en texte, version française) police d'écriture Times New Roman (taille 12, interligne 1,5).

• **HUMOUR / ONE MAN SHOW**

Le postulant produit un « one man show » humoristique (seul ou avec ses associés) en lien avec le document. Des créations vidéo originales racontant une histoire réelle ou fictionnelle en rapport avec les différents articles inscrits dans le recueil des droits et devoirs du citoyen. Les films vidéos doivent être envoyés sous format MP4 de 3 min (générique compris s'il y en a) avec un poids de 5 Mo maximum. Les vidéos doivent avoir une résolution convenable en HD (au minimum 640 x 480 pixels, au mieux 1920x1080 pixels ou plus) et être compatibles à la diffusion sur différents supports numériques (écran, téléphone, projecteur, etc.).

NB :

- **Si l'œuvre est collective, seul le chef de fil est considéré comme auteur et bénéficie du prix mis en jeux.**
- **Les personnes mises en avant dans la vidéo doivent avoir donné leur accord pour la prise d'image ainsi que sa diffusion sur Internet et pour les conditions d'exploitation relatives au concours.**
- **Les autorisations pour la prise et la diffusion de l'image doivent être déposées une fois l'œuvre présélectionnée.**
- **Concernant les mineurs, la signature d'un parent ou tuteur légal est exigée.**

MODALITÉS DE PARTICIPATION ET CANDIDATURE :

Le concours est ouvert à tous les jeunes togolais de 14 à 25 ans résidant au Togo. Chaque postulant ne peut présenter qu'une œuvre par catégorie (**Capture du réel ; Slam / Poème déclamé ; Humour / One man Show**). Les œuvres doivent être obligatoirement en rapport avec les différents articles inscrits dans le recueil des droits et devoirs du citoyen.

CHRONOGRAMME

TACHES	CONCERNES	PERIODE
Appel à candidature	Organisation	23 sept. au 20 octobre
Présélection	Membres du jury	20 au 25 Octobre 2021
Final / Diffusion sur les Réseaux Sociaux	Internautes / 15 candidats retenus	25 Oct. au 25 Nov. 2021
Délibération	Membre du jury	25 au 30 Novembre 2021
Remise de prix	Organisation	1 ^{er} Décembre 2021

EXPOSITION ET NOTATION :

Toutes les œuvres reçues seront mises en ligne à travers des plateformes dédiées (Facebook et YouTube) pour être évaluées par les internautes. En parallèle au vote des internautes, un jury indépendant d'experts procédera à l'évaluation des œuvres.

JURY :

La sélection des œuvres sera effectuée par un jury de trois membres composé de personnes ressources selon les critères suivants :

- **Capture du réel** : pertinence de l'acte filmé, l'acte est-il d'actualité ou non, authenticité de la vidéo, pertinence du commentaire qui accompagne la vidéo ou le photomontage. Appréciation générale.
- **Slam / Poème déclamé** : style et forme de l'œuvre, l'originalité dans le traitement du thème, l'impact émotionnel, qualité des paroles et messages en liens avec le thème, Originalité du texte, justesse de la voix, qualité du timbre vocal, mélodie et rythme. Appréciation générale.
- **Humour / One man Show** : qualité du son et de l'image, durée, traitement du thème, originalité, qualité artistique. Appréciation générale.

- Notation et classement sur les réseaux sociaux :

Le classement est fait à partir du comptage des « followers », « likes », « partages » et du « nombre de commentaires » de façon arithmétique.

NB: Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix si aucune candidature satisfaisante n'est reçue.

PRIX :

A l'issue des votes en ligne et sur décision des membres du jury, des prix seront décernés aux trois premiers artistes de chaque catégorie artistique :

- 1er Prix : Une attestation, un smartphone, gadgets, un manuel et un dictionnaire,
- 2ème Prix : Une attestation, gadgets, le manuel et un dictionnaire,
- 3ème Prix : Une attestation, gadgets et le manuel.

ENGAGEMENT

En soumissionnant au concours, tout participant accepte que son œuvre soit publiée sur les réseaux sociaux et d'autres supports pour le vote public.

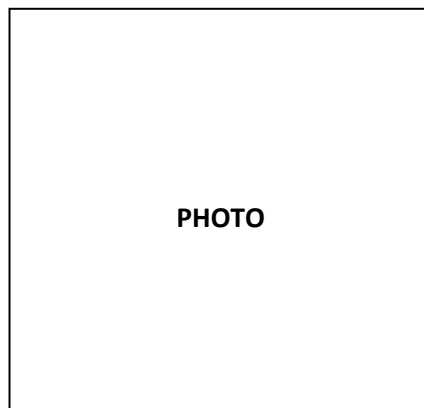
Les gagnants acceptent par avance, sans qu'ils puissent prétendre à aucune contrepartie, ni indemnité de quelque nature que ce soit, la publication éventuelle, sur tout support, de leur nom, prénom et/ou ville de domicile et des images des œuvres sélectionnées sur tous les canaux de communication du ministère lors de cette campagne.

Les candidats sélectionnés s'engagent à céder les droits d'exploitation de leurs œuvres au ministère des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République.

SOUSSION

Les dossiers des candidats doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante mdhrir.lome@gmail.com / ou par WhatsApp 98.76.11.78 avant le 20 octobre 2021 à minuit.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Catégorie choisie :

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Lieu de résidence :

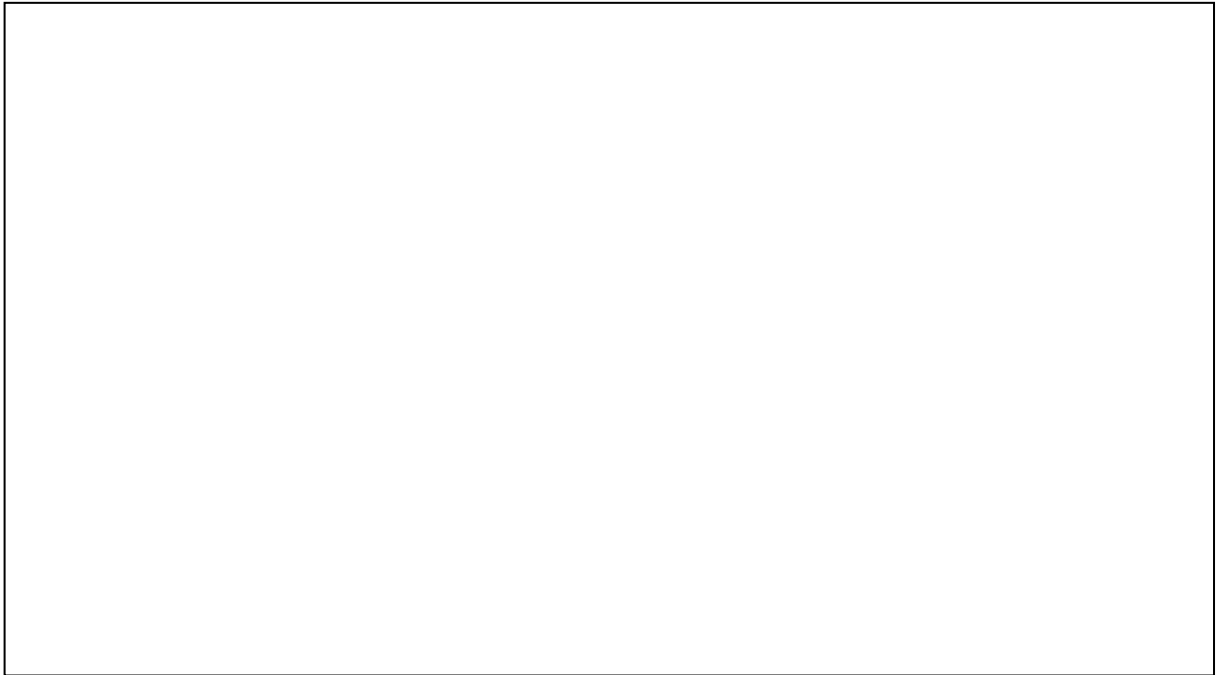
Contact N°1.....

Contact N°2.....

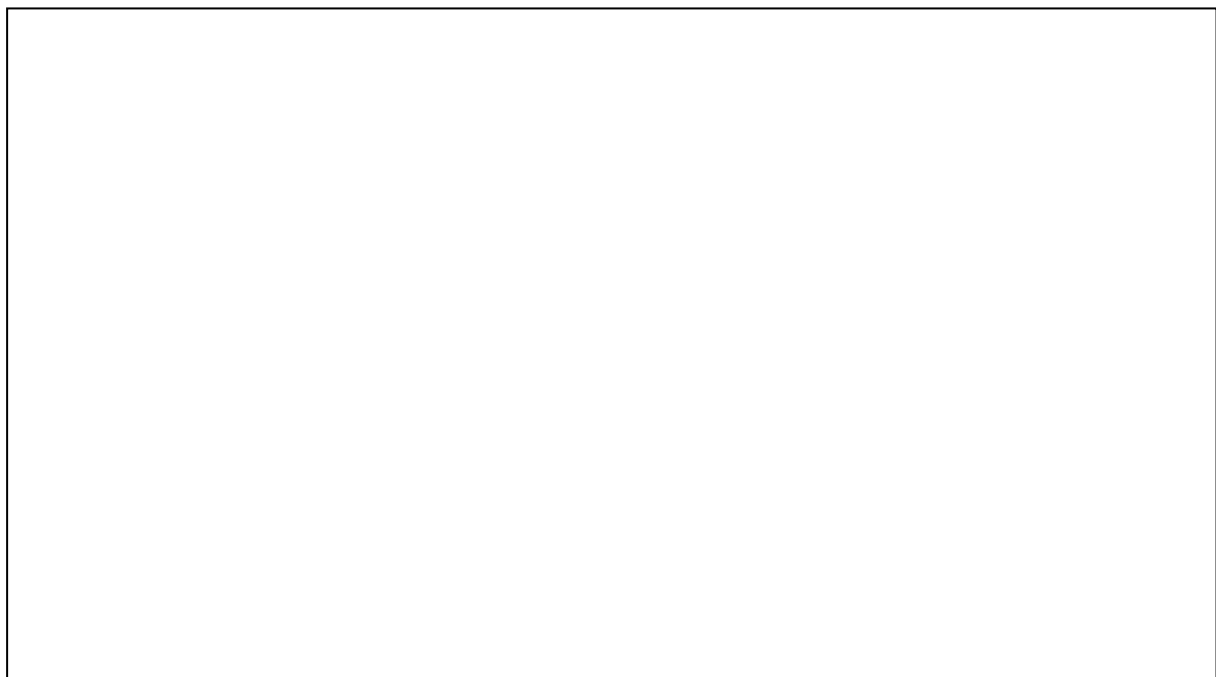
Contact N°3 : (tout autre personne à contacter si inaccessible)

E-mail :

Brève présentation du candidat (profil et parcours) :

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the candidate's profile and career history.

Résumé court de l'œuvre présentée :

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for a short summary of the work being presented.